

## 1. Contexte

Les invasives constituent une des problématiques à laquelle le Contrat de rivière Dendre est particulièrement attentif. En continuité des efforts fournis les années précédentes, plusieurs journées de gestion de populations de berce du Caucase et de balsamine de l'Himalaya ont été organisées cette année 2018. Ces gestions ont été réalisées en concertation et en collaboration avec différents gestionnaires de cours d'eau (SPW, HIT et VMM), ainsi qu'avec différents partenaires locaux (associations, PCND de Chièvres, services environnement).

## 2. Lutte contre la berce du Caucase

Le Service Public de Wallonie coordonne depuis 2011 un plan de lutte visant à limiter l'expansion et à réduire les populations de berce du Caucase. Il se fonde sur un inventaire participatif des populations et sur la destruction systématique de certaines d'entre elles.

En tant que structure de coordination locale, le CR Dendre est intervenu en soutien au SPW, au HIT et aux communes dans la mise en œuvre de ce plan d'actions.

On estime à plus 6200 plants, le nombre de berces du Caucase gérées sur le bassin. Certaines populations ont nécessité plusieurs interventions. A l'inverse, certains foyers peuvent être considérés comme éradiqués (2227, 4816, 2951, 2239, 2952, 2079), ne constatant plus aucune repousse depuis plusieurs années. Toutefois, le CRD réalise un passage de contrôle.

**Tableau 1 : Récapitulatif des gestions des populations de berce du Caucase par le CR Dendre**

Date 2018	Foyer	Heures*Hommes	Nbre de pieds gérés	Remarques
16-mai	Flobecq – Emnuez (1431)	0,5	10	
16-mai	Flobecq – Marais Garette (2227)			non retrouvé par le CRD
16-mai	Flobecq - Marais des sœurs (4816)			non retrouvé par le CRD
16-mai	Flobecq - Marais des sœurs (2951)			non retrouvé par le CRD
16-mai	Flobecq - Forêt domaniale (2239)			non retrouvé par le CRD
16-mai	Flobecq - Emnuez (2952)			non retrouvé par le CRD
19-juin	Isières – Chemin Marais d'Outre Dendre (1814)	0,25	3	
27-juin	Flobecq – Emnuez (1431)	0	0	
9-juil	Montignies-lez-Lens – Rue de la Roche (3245)			non retrouvé par le CRD
9-juil	Lens – Rue de la Haie (5074)			non retrouvé par le CRD
16-juil	Mainvault – Chemin du Renowelz (153)	0,5	20	

### 3. Lutte contre la balsamine de l'Himalaya

- **Bassin du Ruisseau d'Ancre**

Le cours d'eau a été parcouru depuis ses sources (Miclette – Ellezelles) jusqu'au Marais Garette (Flobecq) par la cellule de coordination du CR Dendre. Un nouveau foyer a été trouvé à la sortie du bois de Miclette. Les affluents en berge gauche, le Géron et le Forest, ont également été parcourus. Hormis sur les gros foyers de Ste Anne et du nouveau foyer à Miclette (2 passages), un seul passage a été effectué cette année.

D'une manière générale, beaucoup moins de pieds de balsamine ont été arrachés cette année. Mais la gestion doit être maintenue le long du linéaire. Par contre, la population dans le bois à Miclette a fortement diminué (1 passage en 2018 par rapport à 3 passages en 2017). Cependant, plusieurs gros foyers (Sainte-Anne et en aval de Miclette) sont encore présents et nécessiteront très certainement encore des gestions durant les prochaines années.

Précisons également que la partie aval (du Marais Garette jusqu'à la confluence avec le Rau du Tordoir à Ogy) a été prise en charge par le HIT.

**Tableau 2 : Récapitulatif des gestions des populations de balsamine de l'Himalaya sur le bassin du Rau d'Ancre**

Date 2018	Population - CE	Heures*Hommes	Linéaire de CE (km)
27-juin	Ruisseau d'Ancre (Marais garette à Emnuez)	11	2,8
10-juil	St Anne +NC	7	1,3
10-juil	NC Neuve rue	0,5	0
10-juil	Miclette + NC	2,5	1
13-juil	Ruisseau d'Ancre, Géron, NC Forest	11	5,8
29-juin	Ruisseau d'Ancre – HIT	18	4,5
24-25-juil	Tordoir	17	2,6
24-août	Miclette	1,75	
24-août	St Anne +NC	1	
Total		69,75	18

- **Bassin de la Sille**

Les cours d'eau parcourus par la cellule de coordination sont le Rau du Marais et son affluent le Gambermont à Silly, ainsi que le Buissenal entre Gibecq et Ghislenghien. Seulement **5 plants** ont été retrouvés sur le Rau du Marais. Les foyers de balsamines à forte densité ont disparu. Nous préconisons un passage de contrôle pour l'avenir, mais estimons avoir éradiqué les populations pour cette partie du bassin.

Cette année encore, la 2<sup>ème</sup> catégorie de la Sille (à partir de la confluence avec le Rau du Marais jusqu'à la confluence avec le Rieu du Bois d'Hérimetz) a été gérée par le HIT, et la 1<sup>ère</sup> catégorie du cours d'eau a été prise en charge par le SPW-DCENN (jusqu'à la confluence avec la Dendre à Isières).

**Tableau 3 : Récapitulatif des gestions des populations de balsamine de l'Himalaya sur le bassin de la Sille**

Date 2018	Population	Heures*Hommes	Linéaire de CE (km)
20-juin	Ruisseau du marais et Gambertmont	12	4,4
8-août	Buissenal	6	4,477
27-juin	Sille – HIT	26	7
2-juil	Sille – SPW	?	3,489
Total		44	19,366

- **Bassin de la Marcq**

Les cours d'eau parcourus par la cellule de coordination sont le Lisbecq et le Mairebois au niveau du village de Hoves, ainsi que l'Odru en amont de la Ville d'Enghien (essentiellement au sein du golf où se situe un gros foyer). Un seul passage a été réalisé hormis au sein du golf où deux passages ont été nécessaires. Le gros foyer sur le Lisbecq à proximité d'un manège a pu être géré alors qu'il ne l'avait pas été en 2017.

**Tableau 4 : Récapitulatif des gestions des populations de balsamine de l'Himalaya sur le bassin de la Marcq**

Date 2018	Population - CE	Heures*Hommes	Linéaire de CE (km)
26-juin	Golf d'Enghien	10	0,42
27-juin	Marcq (1ère catégorie aval jusqu'à la confluence avec la Dendre) – prévu – SPW	?	3
4-juil	Golf d'Enghien	6	0
4-juil	Odru, Lisbecq	4	1,4
5-juil	Lisbecq et Mairebois	11	6,5
9-juil	Marcq (Place) – Enghien environnement asbl	9	1,18
13-juil	Marcq (de la Place jusqu'au chemin de fer) – HIT	8,5	0,45
24-juil	Rui d'Aremberg (de Rémincourt à la Marcq) – HIT	?	0,85
18-juil	Marcq (du chemin de fer au passage en Flandre) – SPW	?	0,45
30-juil	Marcq (1ère catégorie aval jusqu'à la confluence avec la Dendre) - 2ème passage prévu – SPW	?	3
14-août	Golf d'Enghien	2,5	
Total		51	17,25

Comme depuis plusieurs années, l'asbl Enghien Environnement est intervenue sur la Marcq en aval de la N7 jusqu'au Lietensmolen. Des gestions ont également été réalisées par les gestionnaires flamands (VMM et Provinces de Brabant flamand et de Flandre orientale) sur une partie de leur linéaire, par le SPW-DCENN sur la

---

Contrat Rivière Dendre asbl

301, Rue de l'Agriculture à 7800 Ath

Tel : 0483/043.477 – 0483/043 478

Email : [crdendre@gmail.com](mailto:crdendre@gmail.com)

[www.contratrivieredendre.be](http://www.contratrivieredendre.be)

partie aval de la Marcq (de la frontière linguistique jusqu'à la confluence avec la Dendre), ainsi que par le HIT sur la partie aval du Rau d'Aremberg à Deux-Acren.

- **Bassin du Trimpont**

Lors d'un passage de contrôle effectué en juin, aucune balsamine n'a été constatée sur les sites de forte densité identifiés les années précédentes sur la partie amont des ruisseaux du Rotteleur et du Trimpont. Cette année, la friche de 137 ares située Chemin de Sartiau a été gérée en collaboration avec les jeunes d'Eté Solidaire (jobistes payés par la commune d'Ath, subside SPW). Le nombre d'heures est à relativiser car les jeunes n'avaient pas l'habitude de réaliser cette tâche. Un deuxième passage a été effectué par la cellule de coordination du CR Dendre. Faute de temps, le linéaire du Trimpont n'a été géré que sur une petite partie par la cellule de coordination.

**Tableau 5 : Récapitulatif des gestions des populations de balsamine de l'Himalaya sur le bassin du Trimpont**

Date 2018	Population - CE	Heures*Hommes	Linéaire de CE (km)
11-juil	Chemin de Sartiau + Trimpont	30	2,1
12-juil	Chemin de Sartiau	55	
10-août	Chemin de Sartiau	2	
13-août	Chemin de Sartiau	1	
Total		88	2,1

- **Bassin de la Hunelle**

Des gestions ont été organisées durant le mois de juillet via le PCDN de Chièvres sur la Hunelle et le Domissart. La cellule de coordination a participé à deux demi-journées de gestion (**14 heures\*hommes**) les 17 et 18 juillet. Approximativement **6 km** de cours d'eau ont été parcourus.

D'après ces actions de terrain, la population de balsamines semblerait être localisée sur la partie amont de la Hunelle entre Beloeil et Ladeuze, ainsi que sur le Domissart à Grosage. Celle-ci étant encore peu étendue, il sera important de réitérer les actions de gestion en 2019.

- **Bassin de la Dendre orientale (& Carrières de Maffle)**

Lors d'une visite de terrain en juin, aucun plant de balsamine n'a été retrouvé par la cellule de coordination sur le site des carrières de Maffle (anciens foyers à proximité du four à chaux). Cependant, nous préconisons pour les années futures une surveillance annuelle sur l'ensemble du site.

Notons que cette année, les berges de la Dendre orientale longeant le site des carrières n'ont pas fait l'objet d'une gestion.

A l'avenir, l'ensemble de la masse d'eau DE02R (Dendre orientale et affluents) doit faire l'objet d'une gestion concertée dès l'amont du bassin. Nous avons constaté une très forte densité de balsamines sur l'ensemble du linéaire.

Signalons également que pour la troisième année consécutive, le HIT est intervenu sur le Rieu de Beaunez et sur le Rau de Jean Lemay à Cambron-St-Vincent.

**Tableau 6 : Récapitulatif des gestions des populations de balsamine de l'Himalaya sur le bassin de la Dendre orientale**

Date 2018	Population - CE	Heures*Hommes	Linéaire de CE (km)
28-juin	Ruisseau Jean Lemay- HIT	26	4,473
	Rieu de Beaunez- HIT		4,668
Total		26	9,141

- **Bassin de la Blanche**

Contrairement à 2017, la cellule de coordination du CR Dendre a pu intervenir sur la Blanche. Initialement, le HIT devait également intervenir sur la 2<sup>e</sup> catégorie du cours d'eau mais par manque de temps, les ouvriers n'ont pas pu concrétiser ce travail. Le CRD est intervenu sur près de **3 km** durant **10 heures\*hommes**. Les premières populations de balsamines sont situées Chaussée Brunehaut (après l'autoroute). Nous préconisons de poursuivre, si possible, les interventions à l'avenir.

- **Rieu du Tardin**

Pour la première année, le CRD est intervenu sur le Rieu du Tardin. Les premiers foyers ont été localisés le long du sentier des prés à l'arrière du Parc mellifère. L'intervention sur ce foyer de forte densité a permis de limiter les risques de dissémination au sein du Parc. La cellule de coordination est intervenue sur **2,6 km** du linéaire durant **12 heures\*hommes**.

#### **Bilan des gestions de balsamines**

D'une manière générale, nous constatons une forte diminution des populations de balsamines, voire une éradication complète (Ruisseau du Marais et Gambermont). Les efforts fournis les années précédentes sont donc encourageants.

Au total, la cellule de coordination du CR Dendre aura consacré cette année **227 heures\*hommes** à la gestion de la balsamine de l'Himalaya (dont 85 heures\*hommes avec Eté Solidaire). Le linéaire géré par la cellule de coordination s'élève donc à **44,5 km** de cours d'eau (+ 33km par le SPW et HIT).

Malgré un appel à bénévoles, la cellule de coordination n'a pas pu être aidée par beaucoup de volontaires. Cependant, la présence de deux stagiaires a permis d'effectuer les gestions exposées ci-dessus.

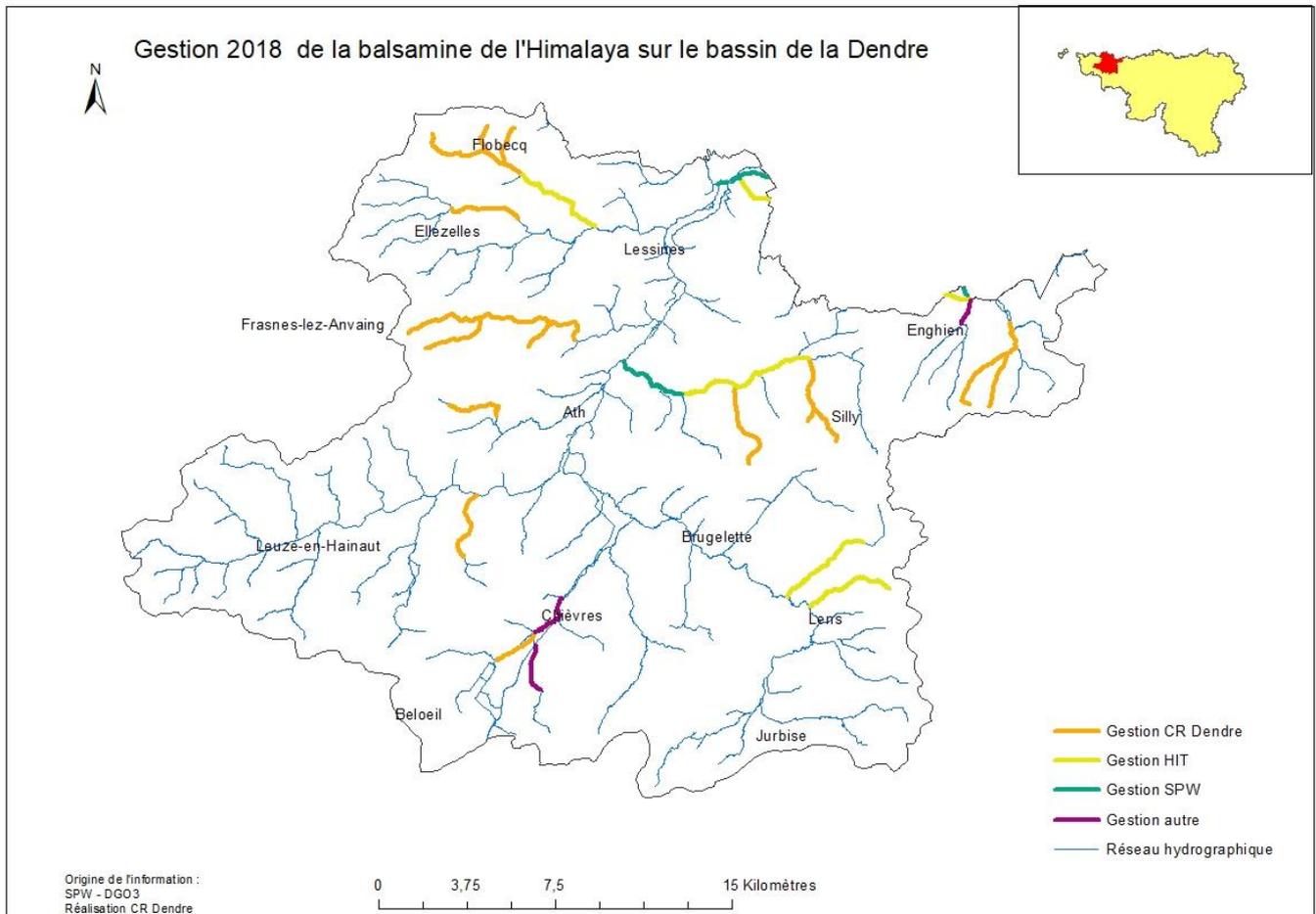


Figure 1 : Bilan des gestions de balsamine de l'Himalaya sur le sous-bassin

#### 4. Lutte contre les plantes aquatiques invasives

- **Myriophylle du Brésil**

A la suite de la gestion réalisée en 2016 et en 2017 sur une mare privée à Bois-de-Lessines (+/- 150 m<sup>2</sup>), la cellule de coordination a effectué une gestion en 2018 (3,5 heures\*hommes). Nous constatons une très forte diminution de la population. Les gestions semblent rapidement efficaces. Notons toutefois l'assèchement quasi complet de la mare en 2017 et 2018.

- **Hydrocotyle fausse renoncule**

En mars, le HIT est intervenu sur la Fontaine claire à Beloeil (7,5 heures\*hommes) afin de limiter la propagation de cette invasive aquatique.